

Séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2009

L'an deux mil neuf, le 11 septembre à 20h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LE FEL, maire.

*Présents : Mmes Motte, Elouard, Skiba,
MM. Le Fel, Chauvin, Dumesnil, Lange, Quinquis,*

*Absents excusés : MM. Bécue (pouvoir à Mme Skiba), Ennaji, (pouvoir à Mme Motte),
Gomez (pouvoir à M. Lange), Hergault (pouvoir à M. Dumesnil),
Legois (pouvoir à M. Quinquis), Lerat (pouvoir à M. Chauvin),*

Absent : M. Vallas.

Madame Janine ELOUARD a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 juillet 2009

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé par

Pour : 14 dont 6 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

2) Délibération pour donner l'autorisation au maire de signer la convention avec l'E.P.F.N. pour l'étude du projet d'urbanisme d'un nouveau quartier

Cette convention avec l'E.P.F.N. concerne le projet d'urbanisation du centre bourg et des terrains se situant entre les rues du Château d'Eau, du Calvaire et de Bois l'Evêque.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec l'E.P.F.N. et vote par

Pour : 14 dont 6 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

3) Délibération pour l'approbation du plan régional de la qualité de l'air

Le projet de plan régional de la qualité de l'air a été soumis à la Commune pour avis par la Région (code de l'Environnement, article R222-6, alinéa 3).

Le conseil municipal vote pour ce projet par

Pour : 14 dont 6 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

4) Délibération pour l'approbation des modalités de transfert de la Z.A.C. « Aubette - Martainville » à l'Agglo de Rouen

Il s'agit d'un transfert de compétence en direction de l'Agglo de Rouen et des modalités de transfert.

Le conseil municipal approuve ce transfert et vote par

Pour : 14 dont 6 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

5) Levée de l'indice de la cavité souterraine n° 19

Suite à l'étude faite par le cabinet « Forage Conseil » concernant une parcelle située au n° 42 rue des Prairies, terrain appartenant à la commune et loué à M. DIGARD Philippe, la Direction Départementale de l'Équipement propose de lever le risque de l'indice de la cavité souterraine n° 19.

Le Conseil Municipal suit la proposition de la DDEA et vote par

Pour : 14 dont 6 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

6) Abandon de terrains (nouveau cadastre)

Après vérification du cadastre, un certain nombre de parcelles doivent réintégrer le domaine public.

La mise à jour sera présentée à la population dans le courant du mois de novembre 2009, suivie de deux permanences des géomètres du cadastre qui répondront aux demandes des Manémontais.

Les terrains ainsi dégagés deviendront la propriété de la Commune de Montmain.

Le conseil municipal vote par

Pour : 14 dont 6 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

7) Information sur l'intervention du S.D.I.S. en 2008 sur la Commune de Montmain

Lecture d'un rapport du S.D.I.S. relatif aux interventions sur la Commune des Sapeurs Pompiers qui sont intervenus quarante fois en 2008.

8) Liste des nouveaux professeurs des écoles

Lecture du courrier de l'Inspection Académique relatif à l'accueil à l'école « Les Catelaines », pour l'année scolaire 2009-2010, des nouveaux professeurs des écoles :

- Mme GALLAIS Céline,
- Mme JOUEN Catherine.

9) Aide 2009 de l'Agglo de Rouen vers la Commune de Montmain

L'Agglo Rouennaise a mis en place un processus pour évoluer vers une grande Communauté d'Agglomération ; celle-ci serait issue du regroupement de la Communauté d'Agglomération Rouennaise, de la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf-Boucle de Seine, des Communautés de Communes de Seine-Austreberthe et de Le Trait-Yainville.

Cette évolution accompagnerait une augmentation de l'aide aux petites communes de moins de 4500 habitants.

10) Délibération pour procéder à un appel d'offre

Afin de procéder à une consultation d'entreprise pour l'entretien de l'éclairage public, il est proposé de retenir une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Au vu des consultations de bureaux d'études, il est proposé de retenir la Société C.S.P.R.S. pour un montant de 1 966 €.

Le Conseil Municipal vote pour cette délibération par

Pour : 14 dont 6 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

11) Compte rendu des Commissions et Syndicats

CALM : Augmentation de la fréquentation le mercredi et les autres soirs. Inscriptions très nombreuses pour LUDISPORT.

Concernant la grippe H1N1, l'information a été diffusée auprès des responsables et le matériel acheté.

Si besoin était, c'est le Préfet qui prendrait la décision de fermeture de classe ou d'école.

FORUM : 1550 « Pass Associatif » ont été distribués.

Le stage informatique a enregistré trente inscriptions.

E.I.E. : Un barbecue a eu lieu à Montmain pendant le séjour de la délégation polonaise qui est venue du 20 au 27 août 2009. Quarante personnes y ont participé.

COMMISSION ENVIRONNEMENT : Un élève ingénieur pourrait faire un stage de quatre mois pour effectuer :

- Une recherche bibliographique sur les produits phytosanitaires,
- Une étude environnementale,

- *Une étude économique,*
- *Un bilan écologique.*

ROUTE DE MESNIL RAOUL : *Les travaux sont terminés. Quelques reprises ont été nécessaires ; un fourreau a été passé sous la route pour permettre le passage d'un fil pour les besoins d'un agriculteur riverain.*

INAUGURATION DE LA ROUTE DE LYONS *aura lieu le LUNDI 14 SEPTEMBRE 2009 à 16 heures.*

QUESTIONS DIVERSES :

- *Madame SKIBA souligne les difficultés pour entendre les discours lors de la rentrée scolaire,*
Monsieur le Maire précise que le directeur peut faire appel à l'installation sono de la commune,

La séance est levée à 23h 10

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont assisté au conseil et leur donne la parole